

Programme

9h30 - 11h45

Ouverture du colloque Pierre SOUBELET et Pierrick MASSIOT

Bilan de la charte pour une gestion économe du foncier et outils de la maîtrise foncière

Annick BONNEVILLE, Pascal BRERAT et Pascal LEVEAU

Quels réflexes fonciers adopter ? Daniel CUEFF et Didier VILAIN

Échanges avec la salle



Ouverture du colloque

Pierre SOUBELET, préfet du département des Côtes d'Armor

Pierrick MASSIOT, président du Conseil régional de Bretagne



Bilan de la charte pour une gestion économe du foncier et outils de la maîtrise foncière

18 juin 2014 Saint-Brieuc

Annick Bonneville directrice adjointe DREAL Bretagne

Libral + Egalid + Francoise
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA REGION

La charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne

Un constat partagé d'une excessive consommation d'espace en Bretagne supérieur à la moyenne nationale :

- Surface artificialisée doublée en 20 ans
- 0,9% de plus par an contre 0,7% pour la moyenne nationale

Ce phénomène touche particulièrement les espaces littoraux et péri-urbains, mais aussi les zones rurales

Des enjeux pour la Bretagne

Pour répondre à ces enjeux, une charte régionale est élaborée



Charte foncière - Bilan des signatures et des engagements de l'Etat

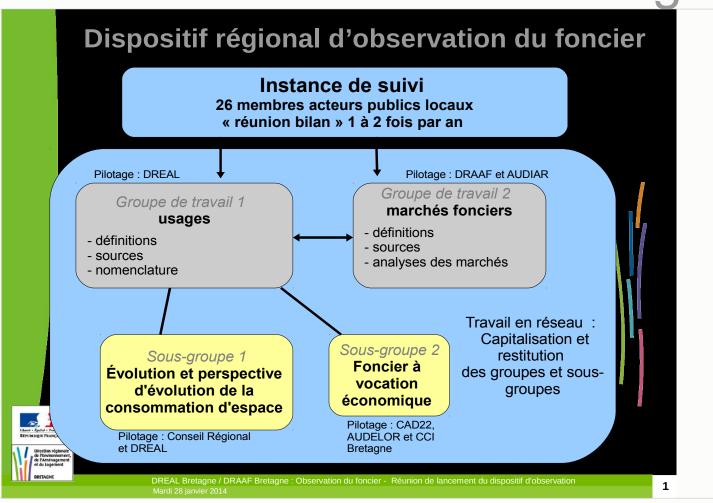
Premières signatures de la charte régionale pour une gestion économe du foncier en Bretagne lors du colloque du 7 janvier 2013.

Depuis, près de 135 signataires dont 121 collectivités L'Etat s'engage :

- notes d'enjeux et avis sur les documents d'urbanisme et de programmation,
- accompagnement de réflexions innovantes en faveur de la sobriété foncière
- observation foncière



L'observation foncière en Bretagne

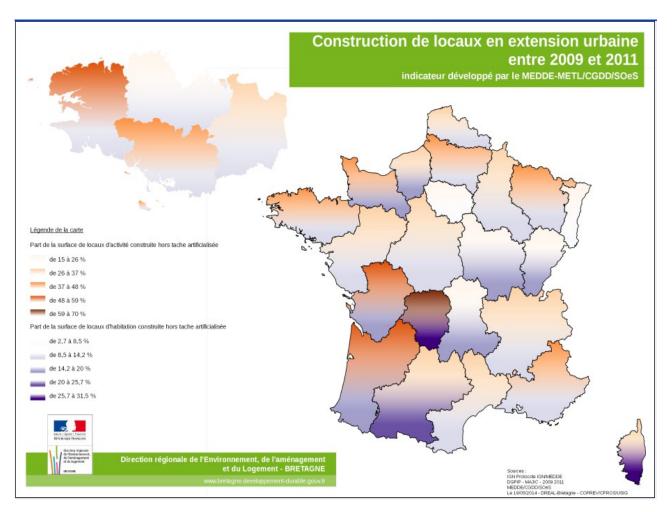




www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

L'observation foncière en Bretagne

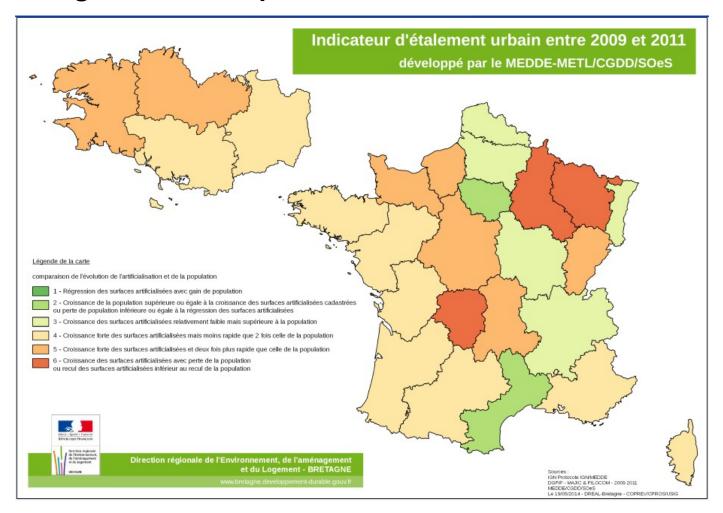
Indicateur mesurant la part de la construction de locaux (d'habitat et d'activité) en extension urbaine





L'observation foncière en Bretagne

Indicateur d'étalement urbain : évolution de l'artificialisation des sols rapportés à l'évolution des populations fiscales, permettant de classer les régions et les départements



Les outils prévus dans les lois récentes

- Les lois Grenelle I et II 2009 et 2010
- La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27/07/2010
- La loi DUFLOT du 18/01/2013 (relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social)
- La loi ALUR du 24/03/2014 (articles 65 à 67 : Lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers)



La mobilisation du foncier public

- Une première liste régionale de 11 terrains mobilisables en Bretagne (arrêté du 27 février 2014)
- Une liste de biens SNCF / RFF fait l'objet d'une consultation des élus (maires et présidents d'EPCI concernés)
- Les collectivités sont invitées à faire part au préfet des projets d'acquisition qui les intéressent



La loi ALUR lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Mesures phares:

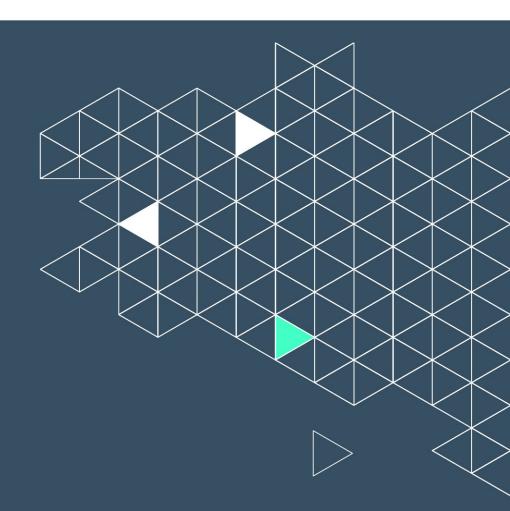
- Urbanisation limitée en l'absence de SCoT approuvé à partir du 1er janvier 2017 (1er janvier 2017 pour l'ensemble du territoire et dès à présent, pour les communes situées à moins de 15km du rivage ou de la limite extérieure d'une unité urbaine de 15 000 habitants)
- renforcement des obligations des SCoT et des PLU en matière d'analyse de la consommation d'espaces naturels ou agricoles.
- suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et de la superficie minimale des terrains constructibles,
- caducité des Plans d'Occupation des Sols (POS) non transformés en PLU au 31 décembre 2015,
- PLUi, transfert de compétence PLU aux communautés d'agglomération (CA) et aux communautés de communes (CC)





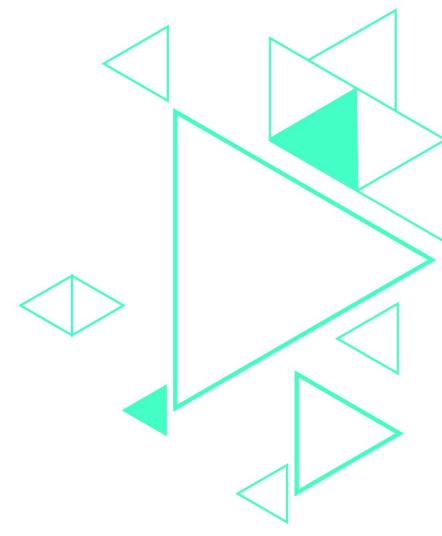
Colloque Foncier

Les 10 questions/réponses sur le foncier

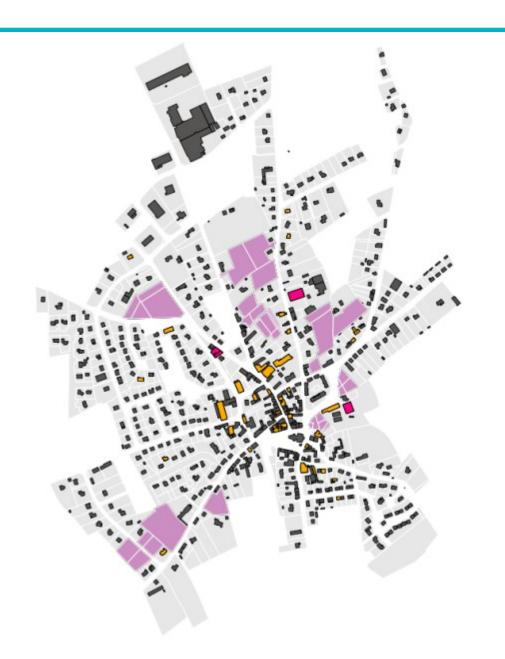




1 - Comment élaborer une stratégie foncière ?









Stratégie foncière



Pourquoi élaborer une stratégie ?

- Le temps du foncier est un temps long
- Le prix est fonction des références antérieures
- Les opportunités d'achat sont nombreuses

Comment élaborer une stratégie ?

- Les moyens
- L'acquisition des biens stratégiques
- Les documents d'urbanisme (Orientations d'aménagement, emplacements réservés, servitudes...)
- ▶Le préalable
- Le repérage foncier des emprises stratégiques
- L'outil
- Le référentiel foncier



Stratégie foncière



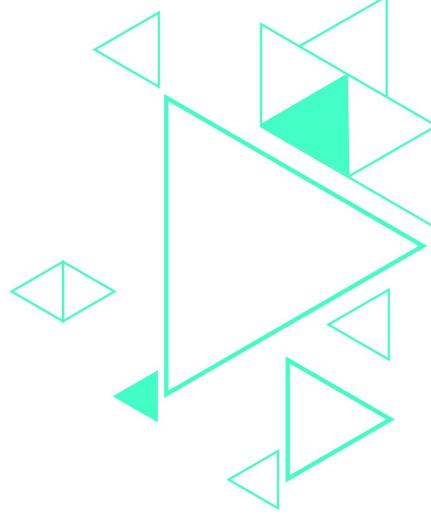
Le référentiel foncier

- ◆Outil d'anticipation
- ▶Permet, à l'échelle d'un territoire (pays, epci, commune), de repérer les biens stratégiques et d'anticiper les futures mutations
- Repérage dans l'enveloppe urbaine :
- Des biens (bâtis ou non) en vente
- ▶ Des biens inoccupés
- Des biens mutables à moyen terme
- Description de ces biens
- Priorisation des sites de densification/renouvellement urbain
- Acquisition règles d'urbanisme
- Une méthodologie mise au point par l'epf





2 - Comment agir pour ne pas subir ?



Agir pour ne pas subir



Pourquoi maîtriser les opérations immobilières ?

- L'immobilier fonctionne par cycle
- *Haut de cycle : prix en hausse, volume de production pouvant mettre en difficultés la capacité des équipements publics
- *Bas de cycle : production en berne

Comment maîtriser?

- Définir les enjeux de chaque opération
- Dans les documents d'urbanisme (OAP, emplacements réservés, servitudes..)
- Mobiliser les acteurs (bailleurs sociaux, promoteurs privés, agences immobilières...)
- Pour appréhender le marché local en volume, en type de formes urbaines acceptables, en prix de sortie



Agir pour ne pas subir



Comment maîtriser?

- ▶ Finaliser le modèle économique
- Avant acquisition, nécessité d'établir un bilan économique prévisionnel
- Dépenses
- Acquisition du bien, déconstruction/dépollution éventuelle
- ▶Viabilisation du site, Etudes
- *Recettes
- Charges foncières, éventuelles subventions
- Maîtriser le planning
- Maîtriser le foncier

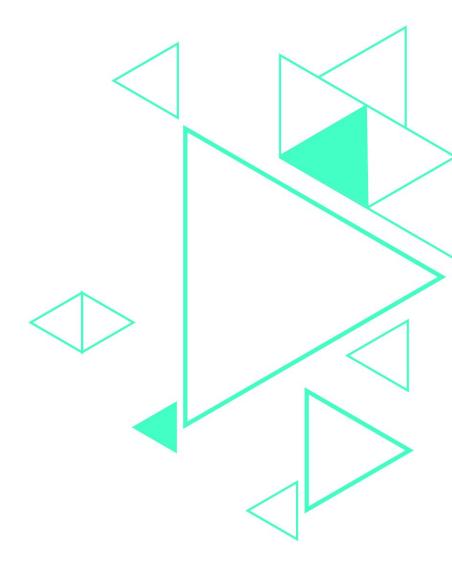
Accompagnement possible de l'epf

- Assistance pour une éventuelle étude préopérationnelle
- Formaliser le compte à rebours
- Acquérir le foncier





3 - Comment déterminer le « juste prix d'un bien » ?



Le juste prix d'un bien



Les principaux critères d'évaluation

Nature du bien, Localisation, Etat, Droits associés (règles d'urbanisme, classement PLU…)

Quelles méthodes d'évaluation?

- Par comparaison (termes de références)
- Méthode la plus souvent utilisée par France Domaine et les juges de l'expropriation
- ▶Le compte à rebours
- le prix admissible pour acquérir le foncier résulte de l'évaluation des recettes et des autres dépenses (déconstruction.dépollution, travaux et études de viabilisation..)
- Les autres méthodes
- L'évaluation par le revenu pour les biens loués, actualisation de la valeur antérieure, récupération foncière.



Le juste prix d'un bien



La recherche d'un compromis

La collectivité peut confronter l'ensemble de ces méthodes pour apprécier au plus juste l'évaluation du bien avant de commencer les négociations

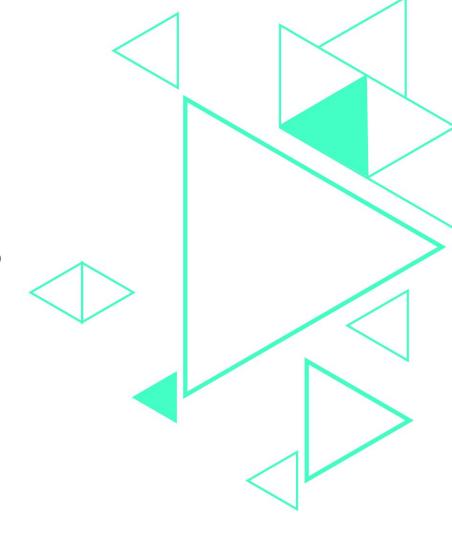
Accompagnement possible de l'epf

- Expertise sur la valorisation du bien en utilisant les méthodes les plus appropriées
- Négociation





4 – J'achète ou pas?



J'achète ou pas ?







J'achète ou pas?



Une décision complexe à prendre

- Urgence en cas de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Pression d'un propriétaire qui souhaite d'abord proposer le bien à la collectivité
- ▶ Bien à vendre, bien situé mais la collectivité n'a pas de projet défini D'où l'intérêt d'avoir formalisé une stratégie foncière

Les éléments d'aide à la décision

- Le potentiel d'aménagement
- La dureté foncière
- Le modèle économique
- L'approche sensible



J'achète ou pas ?



Les éléments d'aide à la décision

Croiser les 4 critères pour aider la décision

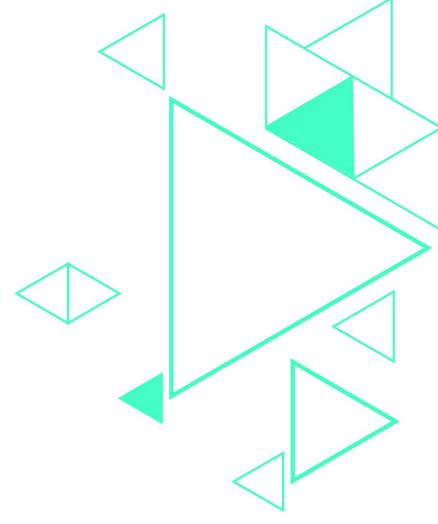
Accompagnement possible de l'epf

- Aider la collectivité en amont (référentiel foncier)
- Accompagnement de la commune pour l'aider dans sa décision





5 – Comment acquérir un bien ?



Comment acquérir un bien











Comment acquérir un bien ?



Les façons d'acquérir un bien à l'amiable

- ♣A vendre
- Demande d'avis de valeur à France Domaine (bien supérieur à 75 000 euros obligatoire)
- Possibilité d'acheter à un prix inférieur
- La proposition d'acquisition doit être argumentée
- Par préemption
- La collectivité a la possibilité d'acquérir un bien alors même qu'un acquéreur a été trouvé
- Pour cela, la collectivité doit mettre en place le Droit de Préemption Urbain (DPU) ou une Zone d'Aménagement Différée (ZAD)
- Il est nécessaire de motiver la préemption pour un projet d'utilité publique
- La préemption se fait suite à la réception d'une DIA en mairie
- Vous pouvez déléguer vos possibilités de préemption à l'epf qui est, par ailleurs, habilité à mener des procédures d'expropriation



Comment acquérir un bien ?



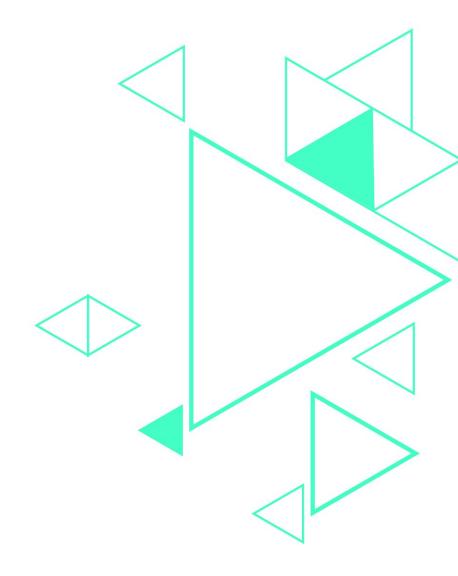
Les façons d'acquérir un bien qui n'est pas à vendre

- Propriétaire(s) non identifié(s) ou n'entretenant pas son bien
- Procédures de biens sans maître, état d'abandon manifeste...
- Propriétaire(s) identifié(s) mais ne souhaitant pas vendre ou désaccord dur le prix
- La collectivité peut mener une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pouvant mener à une procédure d'expropriation après avoir répondu aux 3 questions suivantes
- Le projet est-il justifié par une utilité publique ?
- L'expropriation est-elle nécessaire
- La réalisation de l'opération ne va-t-elle pas occasionner des inconvénients excessif?
- *Accompagnement possible de l'epf
- Vous pouvez transférer vos possibilités de préemption à l'epf qui peut mener les procédures de DUP et d'expropriation





6 – Comment renouveler les friches ?





Comment renouveler les friches?



Pourquoi s'intéresser aux friches?

- Elles peuvent dégrader l'image de la ville, du bourg
- Elles peuvent être dangereuses
- Elles sont souvent le témoignage d'un passé industriel
- Elles représentent un potentiel de renouvellement urbain intéressant



Comment renouveler les friches?



La démarche en 3 étapes

- ▶Expertiser le site
- Réaliser le diagnostic technique et réglementaire
- Analyser son potentiel d'aménagement
- Apprécier les risques en particulier dus à la pollution
- ▶Etablir un projet
- Prise en compte de la pollution éventuelle (programmation et optimisation du site)
- Déterminer un prix d'acquisition
- En utilisant la méthode du compte à rebours

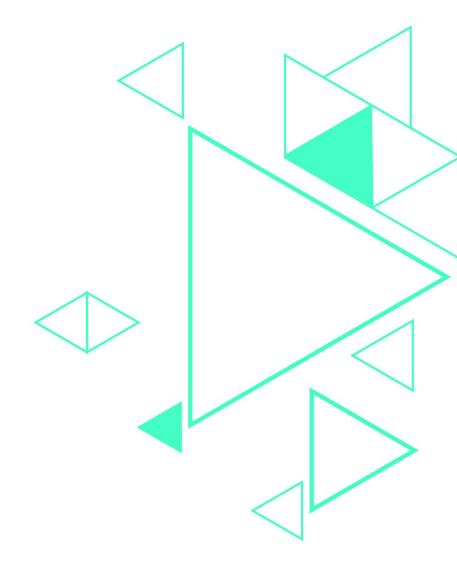
Accompagnement possible de l'epf

- Aide au diagnostic par la réalisation d'un diag technique du site et l'estimation des coûts de déconstruction/dépollution
- *Réalisation des travaux de déconstruction/dépollution





7 – Comment agir pour renouveler les centres ?











Comment agir pour renouveler les centres?



Le constat

- Un « désamour des centralités »
- ▶Touchant les habitations, commerces, artisanat
- ▶ Engendrant des extensions urbaines très consommatrices d'espaces
- → Touchant à la fois des communes rurales mais également les villes moyennes

La nécessité d'une réponse globale

- Le repérage des biens vacants ou dégradés, des espaces disponibles
- L'identification des « publics » intéressés pour investir les nouveaux projets dans les centres
- La formalisation du futur projet de centre en le faisant partager avec la population
- La prise en compte des thèmes ayant trait à la vie dans le centre (habitat, commerces, espaces publics...)



Comment agir pour renouveler les centres ?



La nécessité d'une réponse globale

- Cette démarche est expérimentée dans 8 communes bretonnes et fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt de la part de l'Etat
- Les actions opérationnelles issues de l'étude
- Déterminations des îlots prioritaires d'intervention
- L'acquisition des biens stratégiques
- La réhabilitation de certains bâtiments
- La mise en place d'outils réglementaires et fiscaux pour permettre une réutilisation des bâtiments vacants

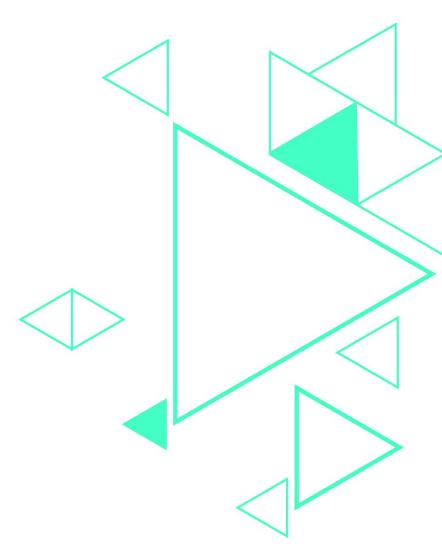
Accompagnement possible de l'epf

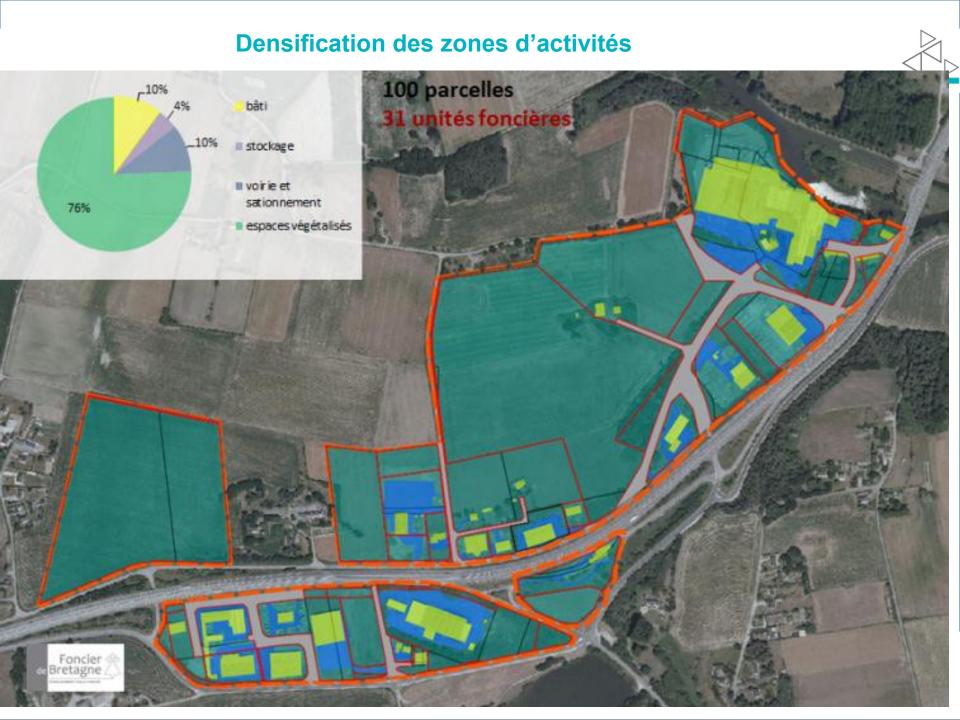
- *Réalisation d'une méthodologie d'étude et d'action
- *Accompagnement de la collectivité dans l'étude
- *Acquisition des biens nécessaires au projet





8 – Comment optimiser les espaces d'activités ?





Comment optimiser les espaces d'activités ?



Le constat

- Un grand nombre de zones d'activités
- Une consommation d'espaces non négligeable
- Le sujet de l'optimisation des espaces peu traité

Concilier projet économique et aménagement

- Adapter l'offre foncière au besoins réels des entreprises
- Localiser les secteurs de développement prioritaires
- L'affirmation par espaces d'activités, de vocations spécifiques permettant la mutualisation d'espaces, voire de services



Comment optimiser les espaces d'activités ?



Optimiser les espaces existants

- Réalisation d'un diagnostic foncier à l'échelle d'une zone, voire de l'ensemble de l'EPCI
- Repérer la place occupée par le bâti, le stockage, le stationnement, les voieries et les espaces végétalisés
- Identifier les espaces sous-occupés et proposer une densification de celles-ci

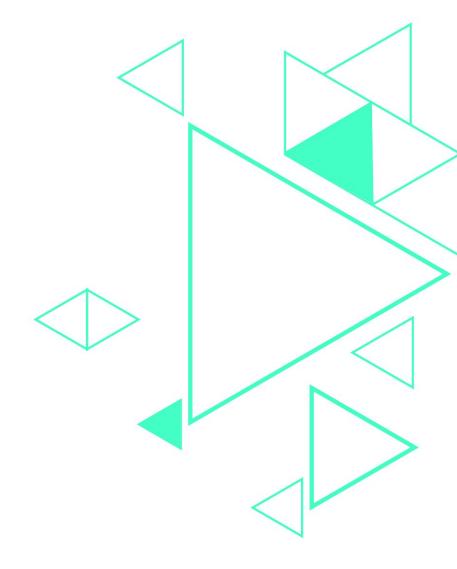
Accompagnement possible de l'epf

- Réalisation d'une méthode de référentiel foncier
- Accompagnement de l'epci dans la réalisation du diagnostic foncier
- Portage foncier des espaces densifiables





9 – Comment l'EPF peut-il m'aider ?



Comment l'epf peut-il m'aider ?



Qui peut solliciter l'epf?

Les collectivités locales, l'état et ses organismes

Quand solliciter l'epf?

- ▶En amont (définition d'une stratégie foncière, conseils lors de l'élaboration de documents d'urbanisme..)
- Lors de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain
- Après identification d'un îlot ou d'un bien stratégique
- Lors d'une DIA

Pour quels projets?

- Prioritairement pour permettre de créer des logements, voire des commerces ou des activités industrielles et artisanales
- L'epf ne peut pas intervenir pour la réalisation d'équipements publics



Comment l'epf peut-il m'aider ?



Quels sont les engagements de la collectivité?

- Respecter les éléments programmatiques définis à l'origine (logements sociaux, densité..)
- Racheter les biens en fin de portage ou indiquer le(s) opérateurs(s) qui le feront

Quel est le prix de rachat à l'epf?

C'est le prix des dépenses directes engagées par l'epf (Achat, frais notariaux, impôts, déconstruction-dépollution) majoré d'un taux d'actualisation de 1% par an du prix d'acquisition

A quel prix l'epf achète t-il les biens ?

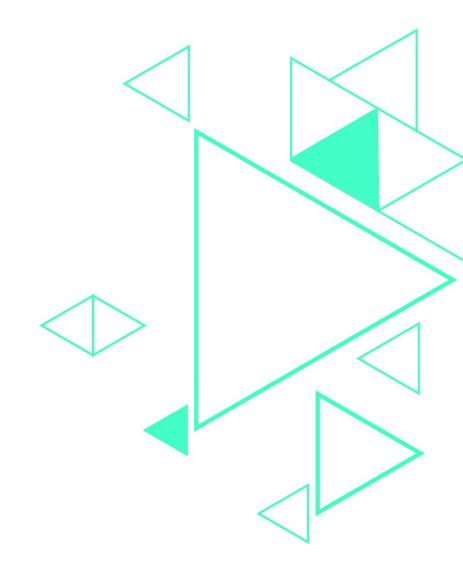
Le prix maximum est fixé par la marge supérieure de l'avis de France Domaine





L'epf en 4 ans

Quelques chiffres clés



4 ans d'activités



Un intervenant majeur dans le logement

- Les opérations de l'epf vont permettre la construction de plus de 27 000 logements soit environ 20% de la production bretonne
- Les logements locatifs sociaux représentent plus de 30% de cette production

Un outil de solidarité territoriale

- L'epf réalise 30% de ses opérations en milieu rural
- ▶Pour un euro de TSE « récolté » en milieu rural, l'epf y investit plus de 10 euros

Un acteur présent sur le territoire

Le conventionnement de l'epf couvre 90% de la population bretonne



4 ans d'activités



Une ingénierie au service d'un aménagement durable

- L'epf a réalisé 8 outils méthodologiques (référentiels fonciers, outils de l'aménagement, revitalisation des centres bourgs, les 10 réflexes du foncier ...)
- ▶98% des opérations de l'epf sont en renouvellement et densification urbaines

Une ingénierie de solidarité

▶35% des 182 études d'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement sont au profit des communes rurales et 51 % au profit des villes moyennes

